

RESTAURATION APPRENTIS 2023-2024

SOUS COUVERT DE VALIDATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	SELF (plateau complet)	SNACK
<u>1. APPRENTI ADHERENT</u>		
- Forfait semaine de 4 repas	33.00€ (4x8.25€) (21.00€ participation OPCO déduite)*	27.00€ (4x6.75€) (15.00€ participation OPCO déduite)*
- Repas à l'unité	9.50€ (6.50€ participation OPCO déduite)*	7.10€ (4.10€ participation OPCO déduite)*

* Certains OPCO peuvent prendre en charge 6€/nuitée et 3€/repas pour les formations en apprentissage (Vous pouvez retrouver cette information dans votre contrat de travail)

Attention : même si le forfait n'est pas entièrement consommé, il sera remis à zéro chaque semaine.

<u>2. APPRENTI NON ADHERENT</u>	SELF (plateau complet)	SNACK
- Repas à l'unité	11.00€	7.70€

HORAIRES D'OUVERTURE DU "SELF-RESTAURANT" :

De 11h40 à 13h30 du lundi au jeudi (ouverture le vendredi mais en sus)

FONCTIONNEMENT DU "SELF-RESTAURANT" :

- Présentation obligatoire de votre Carte de Restauration à chaque passage.
(Afin de ne pas perturber le bon fonctionnement du passage au self, les adhérents n'ayant pas leur carte (oubli, perte...) ne pourront se présenter qu'à partir de 12h30).
- L'adhésion pour l'année scolaire est de 25€. Celle-ci nécessite une inscription à effectuer au bureau d'accueil durant les inter-cours en nous retournant le formulaire joint accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du Repère de l'Érier.

FICHE D'INSCRIPTION À LA RESTAURATION

NUMERO DE BADGE (réservé à l'administration): _____

APPRENTI(E)

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

.....

TEL :

E-MAIL :

CENTRE DE FORMATION :

CLASSE :

REPRESENTANT LEGAL

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

.....

TEL :

E-MAIL :

Afin de finaliser votre inscription, merci de nous faire parvenir cette fiche accompagnée d'un chèque de 25€ libellé à l'ordre du Repère de l'Érier.